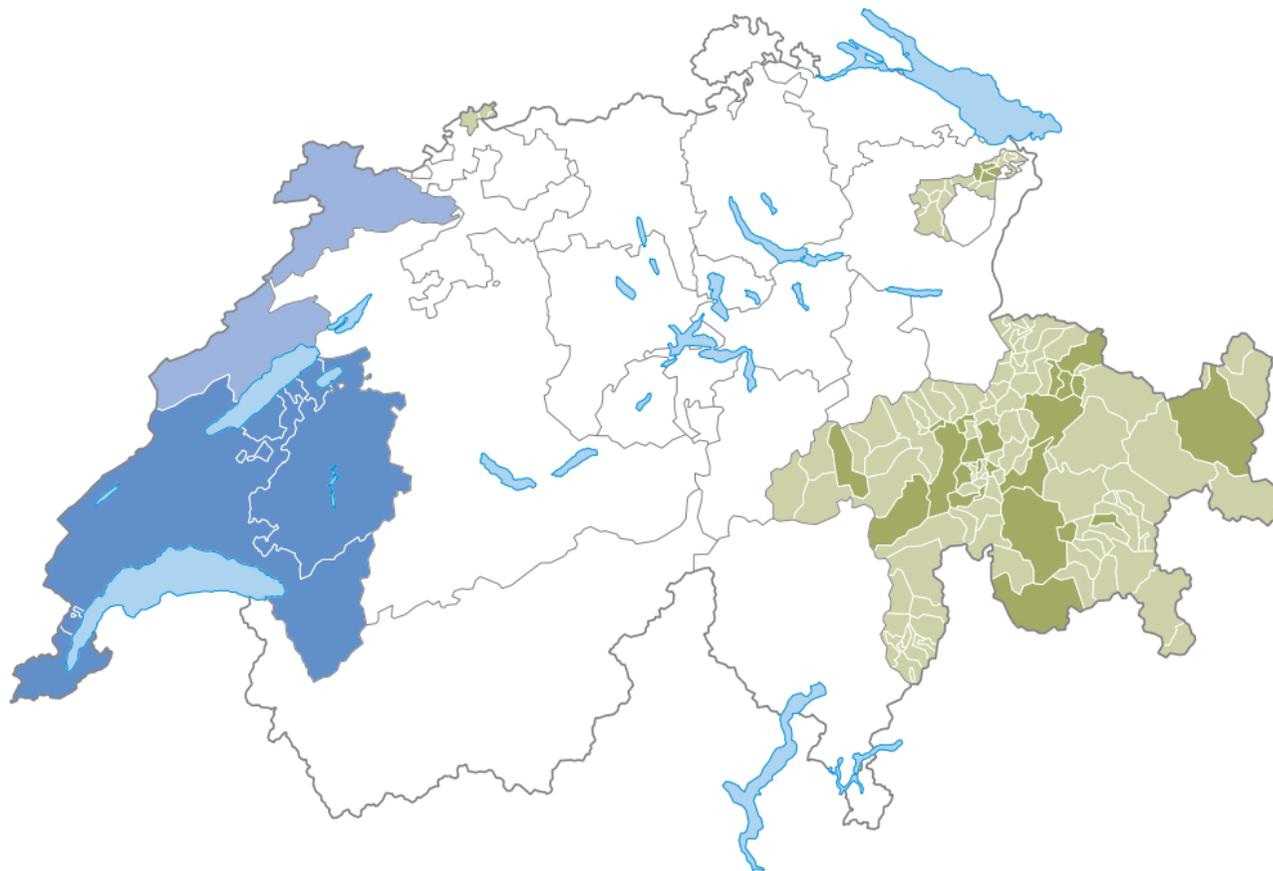


Droit de vote des personnes de nationalité étrangère, en 2020



Droits de vote¹

- Co: facultatif, tous droits
Ca: pas de droits
- Co: facultatif, non introduit
Ca: pas de droits
- Co: tous droits²
Ca: pas de droits
- Co: tous droits³
Ca: droits de vote seulement actifs⁴
- pas de droits

¹ co = commune, ca = canton

Les communes ne sont présentées que si elles réglementent elles-mêmes le droit de vote des étrangers, ce qui signifie que des différences sont possibles au sein des cantons.

² GE: sans droit d'être élu

³ JU: droit d'être élu à la présidence exclu

⁴ JU: sans droit de vote en matière de révision de la constitution.

0 25 50 km

Niveau géographique:

BS, AR & GR: communes (01.01.2020)

les autres: cantons